

SPECIAL MATERIALS AUTO-BATEAUX

Élastomère silicone mono composant de type acétique



DESTINATIONS

- Etanchéité, collage, réparation, assemblage de la plupart des matériaux utilisés pour autos, caravanes, motos, bateaux (métaux, verre, caoutchouc, bois,...).
- Joints de liaison, d'assemblage et de raccordement.
- Joints de pare-brise, hublots, phares...

BÉNÉFICES

- **Insensible à l'eau de mer et aux sels de déneigement.**
- **Reste élastique, étanche et inaltérable.**
- Excellente résistance aux UV et aux variations de température.

CARACTERISTIQUES

Couleur	Translucide et noir
Formule	Mastic élastomère silicone mono composant de type acétique
Etiquetage de danger	NON
Conditionnement	Cartouche de 280ml
Consommation	15 mètres de joint
Conservation	Utiliser dans les 2 mois après ouverture
Temps de séchage	20min en surface, 24h au cœur du joint
Température d'application	+10°C à +40°C
Nettoyage des outils	Avec un chiffon sec



Expert de l'étanchéité depuis 1957

MISE EN OEUVRE

- Eliminer totalement l'ancien joint avec l'**Enlève-joints de Rubson**.
- Le support doit être propre, dégraissé, sec et dépoussiéré.
- Couper l'extrémité de la cartouche avec le **Cutter&Lisseur de Rubson**.
- Visser dessus la canule et couper le bout en biseau à la largeur du joint souhaité.
- Appliquer le mastic avec le **Pistolet pliable de Rubson** en poussant vers l'avant
- Enlever l'excédent du mastic et lisser le joint avec le **Cutter &Lisseur de Rubson**.
- Revisser le bouchon sur la canule pour prolonger la conservation.
- Nettoyer immédiatement les outils et la canule avec un chiffon sec.

Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels au 09 69 32 09 30 ou sur le site <http://mysds.henkel.com>

Ce document contient des informations données de bonne foi et fondées sur l'état actuel de la réglementation et de nos connaissances. Etant donné la diversité des matériaux et des méthodes de travail, ces informations ne peuvent constituer que des recommandations, et ne doivent pas se substituer aux essais préliminaires indispensables pour s'assurer de l'adéquation du produit à chaque usage envisagé. Par conséquent le présent document ne saurait engager la responsabilité de Henkel France pour toute utilisation du produit non conformes aux recommandations visées dans le présent document et/ou en cas d'atteinte à des tiers du fait de l'utilisation de nos produits. Il appartient aux utilisateurs de s'assurer du respect de la législation et réglementation locale.

La société Henkel France garantit que ses produits respectent ses spécifications de vente. Les utilisateurs sont invités à vérifier qu'ils sont en possession de la dernière version du présent document, la société Henkel France étant à leur disposition pour fournir toute information complémentaire

Elimination des déchets :

Restes de produit durcis = ordures ménagères ou équivalent. Restes de produit non durcis = élimination spéciale / déchetterie locale. Ne recycler que des emballages entièrement vides. Code d'élimination du Catalogue Européen des Déchets (CED) : 080409

HENKEL France

161, rue de Silly

92100 Boulogne-Billancourt

Tél. : 09 69 32 09 30 (appel non surtaxé)
